

NOTE AUX ÉLÈVES ET AUX FAMILLES – RENTREE 2021
INSCRIPTIONS EN 2^{ème} année CAP, 1^{ères} BAC PRO, Terminales
BAC PRO, 2^{ème} année BTS EL et ESF

Calendrier des Ré-inscriptions pour l'année scolaire 2021-2022

En raison du contexte sanitaire, il est demandé aux parents de respecter impérativement le planning et les horaires ci-dessous : **Seul UN représentant légal NON ACCOMPAGNÉ, munit d'un MASQUE sera autorisé à effectuer l'inscription. Pour les BTS, seul l'étudiant muni d'un masque sera autorisé à effectuer l'inscription. (Une attestation de présence vous sera remise si besoin pour votre employeur).**

Lundi 14 juin 2021	8h - 12h	Inscriptions en classe de Terminale Bac Pro T ASSPD (Domicile) - T ASSPS (Structure) - T MELEC
Mardi 15 juin 2021	8h - 12h	Inscriptions en classe de Terminale Bac Pro T PGA - T PMV - T PTEB
Mercredi 16 juin 2021	8h - 12h	Inscriptions en classe de Première Bac Pro. 1 ASSPD (Domicile) – 1 MELEC
Jeudi 17 juin 2021	8h – 12h	Inscriptions en classe de Première Bac Pro 1 PMV – 1 PGA
Vendredi 18 juin 2021	8h - 12h	Inscriptions en classe de 2^{ème} année de CAP 2 CAP AEPE - 2 CAP MV - 2 CAP EL
Lundi 21 juin 2021	8h – 12h	Inscriptions en classe de 2^{ème} année de CAP 2 CAP PCAR RC – 2CAP PAT
Mardi 22 juin 2021	8h – 12h	Inscription en 2^{ème} année de BTS EL et BTS ESF
Mercredi 23 juin 2021	8h – 12h	Inscription des retardataires et des nouveaux élèves de 1^{ère} et 1^{re} BAC PRO, 2^{ème} année de CAP et de BTS.

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- 2 Photos d'identité **RECENTE (les photos trop anciennes seront refusées)**
- Photocopie lisible de la carte d'identité recto-verso ou passeport
- Attestation d'assurance scolaire **2020-2021 OBLIGATOIRE POUR TOUTE SORTIE PÉDAGOGIQUE**
(pourra être remise à la rentrée)
- Si changement d'adresse durant l'année** : 1 Justificatif de domicile : Factures de moins de 3 mois : (EDF ou Eau ou Téléphone)
- 1 certificat de participation à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) anciennement Certificat JAPD (Journée d'Appel de Préparation à la Défense). Si JDC pas encore effectuée, fournir l'Attestation de Recensement (Seuls les élèves de 16 ans et plus sont concernés)
- 10 euros pour la cotisation à l'association Maison des Lycéens (les élèves qui ont cotisé à l'inscription pour la rentrée 2020 sont dispensés)
- 1 Photocopie du diplôme du PSC1
- Pour les élèves en provenance d'un autre lycée** : Courrier de l'Administration autorisant l'inscription au LP LA TRINITE

UNIQUEMENT POUR LES ÉLÈVES BOURSIERS (LES ÉLÈVES QUI REDOUBLENT OU QUI CHANGENT DE FILIÈRE DANS LE LYCÉE)

- 1 RIB **OBLIGATOIRE** au nom du parent qui reçoit la bourse
- Copie de l'avis de situation déclarative 2021 à l'impôt sur les revenus 2020 (Si vous avez fait votre déclaration de revenus en ligne)
- Copie de la déclaration automatique ou tacite 2021 des revenus 2020 (Si vous avez reçu une déclaration automatique ou tacite des revenus)
- Attestation de paiement de la CAF
- Pour les élèves en provenance d'un autre lycée : récépissé de demande de bourse

IMPORTANT

- Vous pourrez vous aider des puces () pour pointer les documents demandés pour l'inscription
- Les dossiers d'inscription **INCOMPLETS ne seront pas acceptés. Vous devez être en possession de copies de tous les documents demandés. Le lycée ne fait pas de PHOTOCOPIES**
- Toute personne se présentant au lycée doit être en possession d'un masque et d'un stylo personnel
- La liste des manuels et des fournitures scolaires 2021-2022 sera en ligne et téléchargeable sur site de l'établissement. http://site.ac-martinique.fr/lp_frantzfanon/ à une date ultérieure
- Pour l'inscription à la demi-pension, une note explicative de la procédure en ligne vous sera remise le jour de l'inscription
- La convention pour le premier stage ainsi que le calendrier des PFMP vous seront remis lors de l'inscription

